

Emmanuel Wallon

Article paru in *L'Observatoire*, Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, n° 27, hiver 2005, p. 63-64.

Théâtre public : des pionniers aux héritiers

Renouveau et décentralisation du théâtre (1945-1981), Pascale Goetschel, Presses universitaires de France (avec le concours du Comité d'histoire du ministère de la Culture), Paris, 2004, 504 p., ISBN : 2-1305-3738-3, 38 €.

Cinq et un font six. Ils ne furent d'abord que six, des premiers centres dramatiques nationaux (CDN) au Théâtre national populaire (TNP), ces établissements à travers lesquels l'État et les collectivités locales manifestaient enfin leur volonté de démocratiser l'accès à l'art dramatique. De ces exemples procèdent désormais des dizaines de structures confrontées à des choix difficiles en termes de missions, de programmation, de fonctionnement et surtout d'emploi.

Pour envisager l'avenir des institutions théâtrales dont la République s'est dotée, il importe de connaître leur genèse. Maître de conférences à l'Université Paris I, Pascale Goetschel, avait consacré sa thèse à « La décentralisation théâtrale en France de la Libération à la fin des années 1970 ».¹ L'ouvrage qu'elle en a tiré consolide la riche bibliographie déjà suscitée par le sujet.² Pour ceux qui méditent sur la postérité du théâtre public,³ ce travail éclaire bien des questions à vif. Livré avec annexes, index et bibliographie (mais sans chronologie), son matériel savant et vivant fait vite oublier une ou deux inexactitudes bénignes.⁴

Renouveau et décentralisation : les fondateurs avaient conscience de la dualité de l'enjeu. D'une part, il s'agissait de régénérer l'art dramatique en se souvenant des leçons du Cartel, dont la paternité sur l'entreprise est attestée par l'assistance que trois de ses membres - Gaston Baty, Charles Dullin et Louis Jouvet - offrirent aux jeunes CDN. Si ceux-ci « ne sont pas de petits TNP »,⁵ Jean Dasté, Hubert Gignoux, Roland Piétri, Maurice Sarrazin et leurs compagnons partagent avec Jean Vilar le désir de rafraîchir le répertoire, de l'ouvrir aux pièces étrangères, de monter des textes contemporains, de clarifier la mise en scène, de simplifier les décors, d'impliquer les acteurs. D'autre part, il faut implanter des troupes aux quatre coins de ce pays qu'on affublera encore longtemps de « ce mot hideux de province »,⁶ l'organisation de spectacles dans les cantons ruraux permettant de dispenser les bienfaits de l'art dans la profondeur du territoire, comme l'indique le plan de tournée du Centre dramatique de l'Est en 1957.⁷ Les puristes jugeront cette décentralisation d'avant 1982 fort partielle du point de vue juridique, car le ministère ne renonce guère à ses prérogatives, et très relative sur le plan économique, puisque l'État apporte la plus grande part des subventions que réclament les centres. Cependant le mouvement procède bien du cœur vers la périphérie, dans la mesure où la volonté de l'administration centrale motive l'émergence d'institutions territoriales.

Ce modèle de coopération publique connaîtra une large extension par la suite. Non seulement il préfigure les solutions adoptées par André Malraux et ses collaborateurs afin de relancer la création des CDN et d'édifier les maisons de la culture, mais il anticipe les pratiques contractuelles initiées par les gouvernements de François Mitterrand au profit d'autres réalisations. Il annonce même le système des financements croisés dont dépendent aujourd'hui tant d'organes. Dès 1957, longtemps avant que les départements n'affirment leurs compétences culturelles et ne soient rejoints en ce domaine par les régions, les conseils généraux contribuent au budget des CDN aux côtés des communes.⁸ De là à dire que la

décentralisation théâtrale servit de matrice à la politique culturelle de la France, il y a un saut qu'on se gardera d'effectuer, non par égard pour Pascal Ory qui fait remonter l'origine de cette catégorie d'intervention au Front populaire de Jean Zay et de Léo Lagrange, ni envers Philippe Urfalino qui date cette « invention » de l'arrivée de l'auteur de *L'Espoir* rue de Valois, ou vis-à-vis de Vincent Dubois qui en retrace la longue gestation,⁹ mais pour tenir compte des multiples sources d'inspiration de l'action publique.

Directeur de recherche et préfacier, Jean-François Sirinelli promeut une « histoire culturelle du temps présent » qui regarde les hommes et les femmes, les pratiques et les publics, les arts et les œuvres de plus près qu'une simple histoire administrative.¹⁰ Montrer le théâtre à travers ses acteurs : c'est bien le moins qu'on puisse attendre de ce programme. Pascale Goetschel y souscrit en livrant des témoignages recueillis parmi les essais des pionniers, leur correspondance, leurs confessions à la presse, ou lors d'entretiens personnels. Des troupes, elle dit les difficultés et pas seulement les succès. Loin des légendes, elle raconte les comédiens partagés entre permanents et saisonniers, les tournées en car dans des théâtres mal équipés, les salles à moitié pleines, les critiques mitigées, les inévitables compromis dans le choix des pièces. Inutile d'insister sur la tâche accomplie par Jeanne Laurent : Marion Denizot s'est chargée d'éclairer le rôle de l'énergique sous-directrice au sein d'une administration peu soucieuse de théâtre.¹¹ Elle sut tisser autour d'elle un réseau de compétences et de connivences qui lui permit de déjouer les réticences du directeur général des Arts et des Lettres, ainsi que de suppléer l'absence de volonté des cabinets de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Sa fermeté sur les principes n'eut d'égale que sa souplesse dans les méthodes. Après son éviction en octobre 1952, il fallut attendre un autre régime et un nouveau ministère pour voir son œuvre reconnue et poursuivie, quoi qu'elle en protestât.

L'arrivée d'André Malraux au gouvernement sonnait un second départ. Le général De Gaulle en personne reçut les directeurs de CDN à l'Élysée. Un centre dramatique naquit à Tourcoing, avec André Reybaz, tandis que des subventions étaient accordées aux « troupes permanentes » de Roger Planchon (Villeurbanne), René Lesage et Bernard Floriet (Grenoble), Jacques Fornier (Beaune), André Mairal (Champagne), Michel Fontayne (Marseille), Jean Guichard (Nantes), Guy Rétoré (Paris 20^e), Gabriel Monnet (Bourges), Cyril Robichez (Lille) et Jo Tréhart (Caen). Tous ou presque concevaient ce statut comme une étape dans l'ascension vers le titre de CDN. En fait, l'écrivain-ministre songeait moins au théâtre qu'aux futures maisons de la culture que celui-ci devait nourrir de son expérience et de ses forces. Avec des variantes d'un responsable à l'autre, selon qu'il laissât les commandes à Pierre Moinot, Emile-Jean Biasini, Gaétan Picon ou Francis Raison, l'État semblait vouloir concentrer ses moyens, qui restaient faibles, sur quelques pôles urbains. Ses fonctionnaires n'osent pas avouer qu'ils suivent deux politiques avec la dotation d'une seule. D'après P. Goetschel, « concordes », « palinodies », « discordes » rythment les rapports de l'action culturelle avec la décentralisation. Au fur et à mesure que leur nombre augmente, les troupes entament un mouvement de repli qui les amène à se cantonner dans le théâtre ou la maison qui leur sert de foyer et à se rétrécir autour du metteur en scène.

Le tournant de 1968, analysé en détail par Marie-Ange Rauch,¹² précipite une évolution qui conduira peu à peu la décentralisation à se passer de troupes et de tournées. « Politisation » selon Francis Jeanson ou « Création toute ! » suivant Roger Planchon ? Avec autant d'intuition que d'ironie, Hubert Gignoux et André Steiger ont exposé dès le mois d'avril la crise imminente sur le plateau de ce qui deviendra bientôt le Théâtre national de Strasbourg (TNS), dans un spectacle intitulé *Une très bonne soirée*. L'abandon graduel d'un certain idéal du travail collectif au service du public et à travers un territoire semble inexplicable si l'on s'en tient aux déclarations des uns à Villeurbanne, aux opinions des autres à Paris ou Avignon. Elle se comprend mieux au regard de la stagnation des budgets et de l'évolution de la condition du comédien, car l'instauration en 1969 d'un régime spécifique

d'allocation chômage pour les artistes et techniciens du théâtre offre une solution de substitution à l'emploi permanent.

Imposée en 1972 par le ministre des Affaires culturelles Jacques Duhamel à son collègue des Finances Valéry Giscard d'Estaing, la contractualisation des CDN conforte les artistes en leur garantissant à la fois des crédits pour trois ans et l'autonomie dans l'exercice de leur mandat. Dix-neuf centres en bénéficient, dont plusieurs absorbent ce qui subsistait des troupes permanentes, label délaissé désormais. Appliquée par Guy Brajot, qui demeure neuf ans en poste rue Saint-Dominique, cette réforme prépare le terrain au rajeunissement des cadres, dont le secrétaire d'État Michel Guy donne le signal en 1974. Avec Jean-Pierre Vincent et ses amis au TNS, ailleurs Jean-Pierre Bisson, Daniel Benoin, Robert Gironès ou Gildas Bourdet, mais encore Patrice Chéreau, Bruno Bayen ou Georges Lavaudant en position de codirection, les héritiers ont-ils remplacé les bâtisseurs ? À la lecture de Pascale Goetschel, force est de constater, que les caractéristiques des CDN d'aujourd'hui, avec leurs directeurs mieux outillés mais plus solitaires, pointaient longtemps avant que Jack Lang ne les développe en les multipliant. Entre-temps les compagnies ont essaimé et des entrepôts les ont abritées ; le théâtre français a commencé à regarder vers l'extérieur ; son écriture a exploré des voies obscures ; ses scènes se sont ouvertes à des formes plus gestuelles que textuelles. Mais cette mutation-là relève d'un récit différent, que l'historienne ne pouvait qu'esquisser.

Emmanuel Wallon

Maître de conférences à l'Université Paris X-Nanterre

¹ Thèse pour le doctorat d'histoire soutenue en 2000 à l'Institut d'études politiques de Paris, sous la direction de Jean-François Sirinelli.

² Voir ci-après la bibliographie en encadré.

³ Voir notamment Robert Abirached, *Le théâtre et le prince*, Plon, Paris, 1992, rééd. en cours, en deux volumes : Actes Sud, Arles, 2005.

⁴ *Erratum* dans une citation rapportée du doyen Hauriou, p. 25.

⁵ Pascale Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre*, op. cit., p. 151.

⁶ André Malraux, Discours pour l'inauguration de la Maison de la culture d'Amiens, 19 mars 1966.

⁷ Voir P. Goetschel, *Renouveau...*, carte p. 207.

⁸ *Ibidem*, p. 122.

⁹ Voir Pascal Ory, *La belle illusion, Culture et politique sous le signe du Front populaire (1935-1938)*, Plon, Paris, 1994 ; Philippe Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Comité d'histoire du ministère de la culture, La Documentation française, Paris, 1996, rééd. Hachette, « Pluriels », Paris, 2004 ; Vincent Dubois, *La politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, Paris, 1999.

¹⁰ Voir Pascale Goetschel et Emmanuelle Loyer, *Histoire culturelle de la France de la Belle Époque à nos jours*, Armand Colin, Paris, rééd. 2004.

¹¹ Cf. Marion Denizot-Fleury, "Jeanne Laurent, sous-directeur des Spectacles et de la Musique (1946-1952)" thèse pour le doctorat en arts du spectacle, sous la direction de M. Robert Abirached, Université Paris X-Nanterre, décembre 2002, publication en cours.

¹² Marie-Ange Rauch, "Le théâtre en France en 1968, Histoire d'une crise", Thèse pour le doctorat de lettres, sous la direction de Robert Abirached, Université Paris X-Nanterre, 1994.

[Encadré]

Bibliographie sur la décentralisation théâtrale

Ouvrages

ABIRACHED Robert (dir.), *La décentralisation*, 4 vol. : *Le premier âge, 1945-1958* ; *Les années Malraux, 1959-1968* ; *1968, Le tournant* ; *Le temps des incertitudes, 1968-1981*, Actes Sud, Paris, 1992, 1993, 1994 et 1995 ; *Le théâtre et le prince*, Plon, Paris, 1992, rééd. revue et augmentée en deux volumes, Actes Sud, Arles, 2005.

BARDOT Jean-Claude, *Jean Vilar*, Armand Colin, Paris, 1991.

-
- BRADBY David, *Le théâtre français contemporain, 1940-1980*, Presses universitaires de Lille, 1990.
- BUSSON Alain, *Le théâtre en France, Contexte socio-économique et choix esthétiques, Notes et études documentaires*, La Documentation française, Paris, 1986.
- CÉZAN Claude, *Le Grenier de Toulouse tel que je l'ai vu*, Privat, Toulouse, 1952.
- CONSOLINI Marco, *Théâtre populaire, 1953-1964, Histoire d'une revue engagée*, Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), Paris, 1998.
- COPFERMANN Emile, *Le théâtre populaire, pourquoi?*, Maspéro, Paris, 1969.
- DASTÉ Jean, *Voyage d'un comédien*, Stock, Paris, 1977 ; *Le théâtre et le risque*, Cheyne éditeur, Saint-Etienne, 1993.
- DORT Bernard, *Théâtre public*, Seuil, Paris, 1967.
- GIGNOUX Hubert, *Histoire d'une famille théâtrale*, Ed. de l'Aire-ANRAT, Lausanne, 1984.
- GODARD Colette, *Chaillot, Histoire d'un Théâtre populaire*, Seuil, Paris, 2000.
- GOETSCHER Pascale, *Renouveau et décentralisation du théâtre (1945-1981)*, Presses universitaires de France, Paris, 2004.
- GONTARD Denis, *La décentralisation théâtrale*, SEDES, Paris, 1973.
- GUILLO Roger, *Rideau ! Grandeurs et misères du Centre dramatique de l'Ouest*, Parhélie, Rennes, 1985.
- HEYMANN Pierre-Etienne, *Regards sur les mutations du théâtre public (1968-1998) : la mémoire du désir*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- JOURDHEUIL Jean, *Le théâtre, l'artiste et l'Etat*, Hachette, Paris, 1979.
- LANG Jack, *L'Etat et le théâtre*, LGDJ, Paris, 1968.
- LOYER Emmanuelle, *Le théâtre citoyen de Jean Vilar, Une utopie d'après-guerre*, PUF, Paris, 1997.
- ORY Pascal (avec Melly Puaux), *Théâtre citoyen, Du Théâtre du peuple au Théâtre du soleil*, Maison Jean Vilar, Avignon, 1995.
- PARIGOT Guy, *En scène ! 50 ans de théâtre dans l'Ouest*, Editions Ouest France, Rennes, 1989.
- PUAUX Melly, PUAUX Paul & MOSSÉ Claude, *L'aventure du théâtre populaire, d'Epidaure à Avignon*, Editions du Rocher, Paris, 1997.
- REYBAZ André, *Têtes d'affiche*, La Table ronde, Paris, 1975.
- RIBET Nathalie, *Aux origines du Théâtre national de Bretagne, La décentralisation théâtrale dans l'Ouest, 1940-1963*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- ROBICHEZ Cyril, *Les raisons de ma folie : la saga du Théâtre populaire des Flandres*, Plon, Paris, 1990.
- SARRAZIN Maurice, *Le Grenier de Toulouse*, Loubatières, Portet sur-Garonne, 1994.
- SIMON Alfred, *Jean Vilar, qui êtes-vous ?*, La Manufacture, 1987 ;
Le TEP, un théâtre dans la cité, Beba Editions, Paris, 1987.
- URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, CNRS et Comité d'histoire du ministère de la Culture, La Documentation française, Paris, 1996, rééd. Hachette, « Pluriels », Paris, 2004.
- TEMKINE Raymonde, *Le théâtre en l'état*, Théâtrales, Paris, 1992;
- VILAR Jean, *Le théâtre, service public*, Gallimard, Paris, 1975 ; *Jean Vilar par lui-même*, Maison Jean-Vilar, Avignon, 1991.
- WEHLE Philippa, *Le théâtre populaire selon Jean Vilar*, Actes Sud, Paris, 1991.

Thèses de 3e cycle

- DENIZOT-FLEURY Marion, "Jeanne Laurent, sous-directeur des Spectacles et de la Musique (1946-1952)", Thèse pour le doctorat en arts du spectacle sous la direction de Abirached, Université Paris X-Nanterre, 2002, à paraître en 2005.
- LETOURNEUX Emmanuel, "La première décentralisation en France et le Répertoire au Centre dramatique de l'Est (CDE), au Grenier de Toulouse et au Centre dramatique de l'Ouest (CDO)", mémoire de DEA sous la direction de Robert Abirached, Université Paris X-Nanterre, 2000.
- MÉTAYER Léon, "La Comédie de l'Ouest, un exemple de décentralisation dramatique", thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Rennes II, 1972.
- RAUCH Marie-Ange, "Le théâtre en France en 1968, Histoire d'une crise", Thèse pour le doctorat de lettres, sous la direction de Robert Abirached, Université Paris X-Nanterre, 1994.